

Programme de Formation



Intitulé de la formation :

Formation aux fondamentaux de la Gestion d'entreprise

Description de la formation :

Deux jours pour :

- Maîtriser les bases nécessaires à la bonne **lecture d'un bilan financier**,
- Apprendre à **piloter** son entreprise avec des chiffres,
- Mieux **échanger** avec ses conseillers (expert-comptable, avocat et banquier...),
- Savoir **maîtriser l'analyse de vos résultats pour être en constante amélioration**.

Objectif pédagogique :

Apprendre à lire et à analyser son bilan financier

Les compétences visées :

- Savoir lire et **interpréter son bilan**
- Savoir lire et **interpréter son compte de résultat**
- Savoir **analyser ses propres résultats** (rentabilité et trésorerie)

Le public visé et les prérequis :

- Gérant(e), dirigeant(e), créateur(trice), entrepreneur(euse)
- Salariés, conjoint collaborateur, assistante direction, assistante comptable, comptable
- Personne en situation d'handicap

Prérequis :

- Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

Les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Le formateur sera Mme GONGUET Nathalie diplômée d'un master en responsable de gestion (option GI : gestion industrielle - IUT Lyon 3). Elle possède une longue expérience dans le domaine de la gestion d'entreprise (17 ans ancien salariée cadre et 14 ans consultante – formatrice des dirigeants).

Afin d'améliorer l'efficacité de la formation, tous les principes seront expliqués et adaptés sur les cas concrets de l'entreprise. Si ce n'est pas possible, un cas d'école sera proposé.

La formation dispensée utilise des programmes informatiques d'aide à la décision (tableau Excel de diagnostic et d'analyse financière) qui permettent de simuler la répercussion sur la rentabilité et la trésorerie de l'entreprise.

Lieu : En présentiel dans les locaux de l'entreprise cliente, au sein du Cabinet E.C.A à Bourg-en-Bresse ou en visio.



Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les conséquences :

- Test d'évaluation au début de la formation. Pour se situer dans la pratique et adapter le discours et le rythme du formateur,
- A la fin de la formation, test d'évaluation des participants,
- Cours théorique avec l'aide d'un tutoriel,
- Exercices pratiques et mises en situation réelle selon les chiffres de l'entreprise ou un cas d'école.

Modalités d'évaluation :

- Au début de chaque module un contrôle oral permet de vérifier que les principes et les méthodes de gestion enseignée dans le module précédent sont bien acquis,
- Le formateur ne passe pas à l'enseignement du module suivant, tant que le précédent n'a pas été parfaitement compris. Ce qui est indispensable dans cette matière,
- À l'issue de la formation il sera remis à chaque personne formée une attestation de formation.

Durée, période et coût :

La formation dure **14 heures**. Elle est organisée en séance de **3,5h** maximum. Compter 4 demi-journées. La fréquence recommandée est hebdomadaire ou bimensuelle.

La période est prévue : du **XX/XX/20XX** au **XX/XX/20XX** (maximum)

Sur le site de l'entreprise : **XXX** et pour le compte de **XXXX**.

En contrepartie de cette formation, l'entreprise s'engage à acquitter les frais suivants : **2 000 € HT** hors frais de déplacement.

Informations diverses :

L'Entreprise : E.C.A Experts Conseils Associés

11 Rue Barthélémy Thimonnier 01000 BOURG-EN-BRESSE

Représentée par Mme Nathalie GONGUET en qualité de présidente

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84010193201 du préfet de la Région Auvergne-Rhône Alpes. Certifié Qualiopi.



PROGRAMME DE FORMATION :

Formation aux fondamentaux de la Gestion d'entreprise

Durée 2 jours

Objectifs :

- **Savoir lire son bilan et l'interpréter**
- **Savoir lire son compte de résultat et l'analyser**
- **Identifier les ratios indispensables pour améliorer la rentabilité et la trésorerie de l'entreprise**

Déroulé pédagogique :

1. La collecte d'information

Théorie :

- Les documents indispensables à la gestion financière
- Présentation de la carte d'identité de l'entreprise
- Explications sur les données disponibles auprès du greffe du tribunal de commerce
- Identification des documents externes utiles

Pratique :

- Consultation des données de l'entreprise issues du greffe ou d'autres sources externes

2. Les éléments comptables

Théorie :

- Rôle et objectifs de la comptabilité générale
- Décryptage des documents comptables obligatoires (bilan, compte de résultat)
- Présentation des annexes au bilan financier

Pratique :

- Lecture du bilan simplifié de l'entreprise et du compte de résultat
- Identifier les éléments clés

3. Les comptes annuels

Théorie :

- Nature et objectifs des comptes annuels
- Explication de l'arborescence comptable et des notions de base
- Introduction à la pyramide comptable, au compte net comptable et au résultat exceptionnel



- Définition et importance de la capacité d'autofinancement et des mécanismes de financement

Pratique :

- Calcul de la capacité d'autofinancement et analyse

4. Le bilan : l'image du patrimoine

Théorie :

- Définition et distinction des biens stables et circulant
- Explication sur les emplois et ressources, le niveau de capitalisation et l'autonomie financière (capacité d'endettement)
- Présentation des principaux postes du bilan : immobilisations, amortissements, stocks, créances clients, dettes fournisseurs, trésorerie

Pratique :

- Compléter le bilan de l'entreprise à partir de données renseignées
- Identifier des leviers d'amélioration de la structure financière de votre entreprise et de son équilibre financier

5. Le compte de résultat

Théorie :

- Structure et définition du compte de résultat
- Introduction aux notions de variations de stocks, amortissements et provisions

Pratique :

- Calcul et interprétation de la variation des stocks
- Compléter le compte de résultat de l'entreprise à partir de données renseignées

6. Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)

Théorie :

- Structure et définition des SIG
- **Explication des neuf soldes et les principaux ratios : profitabilité, rentabilité économique et financière, capacité de remboursement**
- Notion de seuil de rentabilité

Pratique :

- Calcul des SIG à partir du compte de résultat de l'entreprise
- Déterminer le chiffre d'affaires minimum à réaliser (pour couvrir toutes les charges) et analyser la profitabilité de votre entreprise

